



RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION
de
Carreaux de céramique provenant du château d'Oiron
don 1905
PROCÈS-VERBAL

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France.
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement.
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections.

Provenance de la collection

Cette série de carreaux provient de la salle des Faïences, située au rez-de-chaussée du corps central du château d'Oiron. Madame de Montespan en avait passé commande à Nevers au début du XVIII^e siècle. Ils ont été donnés au musée de Niort par le marquis d'Oiron en 1905.

Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées
Procès verbal de récolement
02.12.2015

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160125-C27-01-2016-1-
DE
Date de télétransmission : 28/01/2016
Date de réception préfecture : 28/01/2016

Statut de la collection :

Les objets acquis avant le 1^{er} avril 2000 sont propriété de la ville de Niort et la gestion en a été transférée à la Communauté d'Agglomération de Niort le 1^{er} avril 2000 par délibération du 25 février 2000. Depuis le 1^{er} janvier 2014 la gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Identification/nature/typologie

La collection comporte six items numérotés 905.3.1 à 905.3.6

Constat d'état

La collection est en bon état.

Localisation

L'ensemble des carreaux est conservé dans la réserve dite « Textile/orfèvrerie » au R-1 du musée Bernard d'Agesci.

Récolement

Le récolement a été effectué en mars 2015 en procédant à la vérification des six dossiers d'œuvres, des cahiers d'inventaire et de la base de données informatisées AlienorWebPro sur laquelle les six items sont enregistrés. Le marquage, réalisé selon la technique vernis, encre de Chine, vernis a été vérifié et aucun manque n'a été constaté. Le récolement a été réalisé par Fabienne Texier, attachée de de conservation.

Conclusion

Bilan : six items ont été vus lors de ce récolement, ce qui correspond à la totalité de la collection.

Visa du Conservateur en chef du patrimoine,

Laurence Lamy



Communauté d'Agglomération du Niortais – Service des musées
Procès verbal de récolement

02.12.2015

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20160125-C27-01-2016-1- DE Date de télétransmission : 28/01/2016 Date de réception préfecture : 28/01/2016
